

SECOND DEGRÉ 72

29 place d'Alger

72000 Le Mans

Tél : 02.43.28.69.58

Fax : 02.43.23.33.73

site internet : <http://snes72.org>

mél : snes72@nantes.snes.edu

LE MANS CTC

P4

Déposé le 21/11/2017

Le Mans CTC

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Sommaire

Edito	p. 1	Trois mois d'éducation Sarthe	p. 2
Stage syndical - Compte-rendu de la rencontre avec le député Pichereau	p. 3	Accord et désaccord - Un brève histoire du Snes - <i>Épisode 1</i>	p. 4

L'ÉDITO

Happy birthday

par Lionel Quesne

C'est le numéro 100 de notre publication départementale. À raison de 4 numéros par an cela fait 25 ans d'existence. 25 ans d'espoirs, de revendications, de lutte et de combats parfois victorieux. 25 ans d'indignations et de bonheurs partagés. 25 ans de compagnonnage. C'est une bonne occasion de faire le point, par-delà l'écume des jours, sur ce qui nous a animés pendant tout ce temps ; de faire le point sur ce pour quoi nous militons. Fondamentalement, que voulons-nous ?

- De meilleures conditions de travail et d'enseignement : des effectifs qui nous permettent de travailler vraiment et utilement pour nos élèves

- Une école conçue comme un outil d'émancipation de nos élèves et qui les prépare vraiment à leur future vie de citoyens.

- La pérennité des valeurs du service public faites d'indépendance au service des usagers, d'égalité de traitement sur l'ensemble du territoire et de laïcité.

- La coopération et la complémentarité au sein de l'Éducation nationale au lieu de la concurrence.

- Des rémunérations à la hauteur de nos qualifications, des rémunérations suffisantes pour éviter de s'user à courir après des heures supplémentaires qui

diminuent d'autant le nombre d'emplois

- Des missions en adéquation avec nos qualifications et notre formation.

- Un exercice du métier qui ne perde pas de son sens et qui nous laisse acteurs et concepteurs de nos enseignements.

- Des relations avec la hiérarchie affranchies de l'infantilisation, du management par la terreur ou de la caporalisation.

- Un départ en retraite avant que l'on aille en classe avec nos déambulateurs.

- Une protection sociale solidaire conduite par le principe fondateur de « à chacun selon ses besoins ».

Quand tous les items de cette liste seront cochés nous pourrions remiser nos plumes et nos crayons. Mais dans le contexte actuel, on voit bien que ce n'est pas pour tout de suite. Au contraire, il est plus que jamais nécessaire de reprendre le chemin de l'action collective. Plus que jamais les salariés que nous sommes ont besoin de nous organiser pour contrer les appétits et les prétentions hégémoniques de ceux qui rêvent de voir disparaître les biens communs. Alors il n'est pas exclu que nous soyons repartis pour 100 autres numéros.

Trois mois d'éducation en Sarthe

par Lionel Quesne

(Septembre – novembre 2017)

11 juillet : Dans l'académie, plus de 9 candidats sur 10 ont eu le bac et 5 ont eu une mention dans l'académie de Nantes. Bravo !

5 septembre : Le président de région, B. Retailleau, est photographié au lycée agricole de Rouillon avec des poussins dans les mains. C'est trop mignon !

7 septembre : conséquence de la dégradation du service public d'éducation, l'enseignement catholique progresse encore en Sarthe pour atteindre le seuil des 20 % d'élèves scolarisés (ce qui correspond à la proportion nationale qui n'avait jamais été atteinte dans notre département). Moyennant quoi le directeur diocésain réclame plus de sous... Comme s'il n'avait pas déjà des moyens supérieurs au public !

5 – 6 – 7 septembre : le conseil départemental claironne à tout va en mettant en avant tout le bien qu'il fait pour les collèges sarthois :

- Démolition et reconstruction de 4 établissements (Arnage, Coulaines, Noyen et Maroc-hucheppie au Mans)

- Extension du « volet numérique du plan collège performant » avec intégration de 5 nouveaux établissements ce qui porte à 15 le nombre de collèges concernés sur un total de 58.

Cette communication tonitruante omet seulement soigneusement de rappeler que les reconstructions des 4 collèges seront financées par un partenariat public privé qui risque de coûter très cher à la collectivité et que le volet « numérique » passe par une externalisation de la mission désormais confiée à l'entreprise SPIE. Ce qui ne va pas sans poser quelques problèmes aux collègues des établissements concernés qui doivent désormais pleurer pour installer les logiciels de leur choix.

15 septembre : où l'on apprend que 5 postes de médecins scolaires sont non pourvus en Sarthe et qu'ils sont seulement 7 à se partager l'ensemble des élèves du département soit 15 000 chacun ; une paille. Quand on pense que pour certaines familles le médecin scolaire est le seul médecin, on ne peut être que rassuré sur l'attention portée à l'enfance. L'avenir serait-il dans le XIX^e siècle ?

29 septembre : on a trouvé le couPAB' ! Si des étudiants n'ont pas de place à l'Université c'est de la faute à APB. Vilain APB. Rien à voir bien sur avec le

fait que personne n'ait vu venir la vague du baby-boom de l'an 2000 qui était pourtant déjà passé par l'école, le collège et le lycée.

30 septembre – 4 octobre : les médias locaux et nationaux s'émeuvent des problèmes de remplacement et le cas de la Sarthe est mis en exergue. Le problème est réel mais hélas pas nouveau. Pourquoi cette subite révélation ?

4 octobre : Hasard du calendrier certainement, la Cour des comptes publie un rapport où elle fait le même constat... Qu'elle assortit de préconisations (de quoi j'me mêle ?) toutes plus pourries les unes que les autres (annualisation du temps de travail, extension de nos obligations de services aux missions de remplacements, bi voire polyvalence...). La Cour des comptes avait déjà développé ces marottes en 2013 mais comme le précédent gouvernement n'a pas fait le job jusqu'au bout, il faut bien revenir à la charge !

7 octobre : le recteur de l'académie tombe lui aussi des nues en constatant avec effarement que cette année le jeudi de l'Ascension tombera... un jeudi ! Et qui plus est le jeudi suivant la reprise des vacances de printemps. Et comble de malchance cette année le jeudi 10 mai (Ascension) sera aussi précédé d'un mardi 8 mai également férié. Que d'impondérables ! Avec un sens de l'anticipation poussé à son paroxysme le recteur fait donc savoir que les vacances de printemps seront décalées de 2 jours afin de libérer ce qui devait être la semaine de la rentrée et qui promettait de battre tous les records de chaises vides. En même temps c'est formidable : à l'Éducation nationale, chacun fait fait fait c'qui lui plaît avec le calendrier scolaire !

30 octobre : APB est mort ! Vive APB ! C'en est fini de la plateforme nationale. Maintenant chaque université aura la sienne et fixera des prérequis de son cru pour opérer une sélection qui ne dit pas son nom. Voilà qui va considérablement simplifier les choses. Preuve en est que dès décembre il y aura deux professeurs principaux par classe de terminale.

9 novembre : Comme tous les ans les marronniers perdent leurs feuilles et les élèves de 3e se mettent en quête d'un stage. C'est plus facile pour certains que pour d'autres. Quand papa et maman ont un joli carnet d'adresses, ça aide. Quand on fréquente un collège classé en REP +, bizarrement la tâche est un peu

plus ardue. Heureusement deux Parisiens ont créé le site « *viensvoirmontaf* » désormais accessibles aux élèves allonnais et manceaux de ces établissements. Nous voilà rassurés ; ils partiront tous une semaine à Londres dans un cabinet d'architecture.

10 novembre : le gouvernement s'apprête à confier totalement l'apprentissage aux entreprises. Mme Pénicaut, ministre du Travail, souhaite en effet qu'elles puissent « davantage piloter les centres de formation en fonction de leurs besoins ». Le retour intégral à la formation patronale, ça doit être ça « le nouveau monde ».

13 novembre : Conseil Départemental de l'Éducation nationale :

- REP + encore : le collège du Ronceray au Mans est de nouveau dans le viseur du Conseil départemental qui semble plus déterminé que jamais à appuyer sur la détente. Quid de ses élèves et de ceux des 5 écoles élémentaires du secteur également classées REP+ du fait de l'existence du collège ?

- Problème de remplacement toujours : des parents du collège du Grand-Lucé manifestent devant la préfecture, juste avant le CDEN. Depuis la rentrée de septembre leurs enfants n'ont toujours pas vu de professeurs de technologie. Ils savent au moins ce qu'ils vont demander au Père Noël.

Stage syndical départemental « entrée dans le métier »

par Jeffrey-Gaylord Rémaud

Le mardi 17 octobre, le SNES-FSU 72 proposait aux stagiaires de l'ESPE du Mans un stage de formation syndicale sur le thème de « l'entrée dans le métier ». Cette réunion, que nous sommes les seuls à organiser, s'est tenue dans nos locaux et a accueilli des collègues provenant de l'ensemble du département.. Soulignons par ailleurs qu'un autre stage, cette fois académique, s'est d'ailleurs tenu, sur ce même thème, le 15 novembre.

Tous les aspects de l'année de formation initiale et de la titularisation mais aussi ceux du métier dans son ensemble (conditions d'exercice, obligations de service, évaluation, mutations, action sociale, retraite... ont été abordés. L'ambiance fut extrêmement conviviale et chacun des participant(e)s a pu échanger et repartir avec le sentiment d'une journée bien remplie et utile, que ce soit pour les stagiaires ou pour les intervenants. Au final, un bilan positif, un beau partage d'expérience... à reconduire.

Compte-rendu de la rencontre avec le député Pichereau

par Christian Laplagne

S'il y a une chose que M. Pichereau apprend vite, c'est la récitation des « éléments de langage »

Le 3 novembre dernier, nous, membres de l'intersyndicale FSU, CGT, FO, FGR avons rencontré M. Pichereau, député « En Marche » de la première circonscription de la Sarthe.

À cette occasion nous avons pu constater que la bonne volonté ne fait pas tout. Les récents affiliés d'« En Marche » ont encore bien du chemin à parcourir avant de maîtriser leurs dossiers. Désolés de vous décevoir M. Pichereau, l'installation d'un centre de tirs pour les policiers au Mans est un sujet qui vous passionne sûrement mais ce n'est peut-être pas l'alpha et l'oméga de l'action publique. Il y a sans doute d'autres priorités.

Devant notre tir nourri (pour filer la métaphore balistique) contre l'augmentation de la CSG, il nous a seulement rétorqué que cela contribuerait à augmenter les salaires des actifs. Avant d'asséner cet autre argument massue : « avec la disparition de la taxe d'habitation, tout le monde s'y retrouverait ».

Nous lui avons alors fait remarquer que l'argent manquait déjà dans les collectivités locales. Il nous a alors précisé avec insistance que le remboursement par l'état du manque à gagner se ferait au centime près, ce qui reste à démontrer. A notre avis nous risquons plutôt de connaître une diminution de l'offre des services publics ou à une augmentation de leurs tarifs .

Toujours au sujet de la CSG, nous avons insisté sur le fait que l'augmentation 1,7 point revenait, pour les retraités, à faire passer le taux de la CSG de 6,6 % à 8,3 % dès le 1er janvier 2018. Profitons de Noël, la pilule va être dure à avaler fin janvier.

Nous avons aussi relevé les cadeaux faits aux riches : ISF en perdition, la taxe sur les dividendes passant de 60 % à 30 %. Il serait étonnant que les heureux bénéficiaires viennent tous, comme un seul homme, investir dans l'économie française. Cela se saurait !

Nous en avons terminé en faisant part à M. Pichereau de notre fort mécontentement de ne pas être reçus par le président de la République qui préfère envoyer sa Ministre de la santé. Pas plus que nous le sommes au niveau local par le préfet. Il en a pris note et nous a promis de faire part de nos doléances en haut lieu. Dont acte.

Nous serons reçus le 15 décembre par Madame Fontenel - Personne autre députée « En Marche » du sud Sarthe. Espérons qu'elle ne nous facture pas l'audience ¹!

¹- En septembre 2017, un article de Marianne a révélé que la société dirigée par Mme Fontenel-Personne, « Access Tour Le Mans », prévoyait d'organiser des excursions, facturées 119 euros par personne, ayant pour but la visite de l'Assemblée nationale en présence de la PDG - députée.

Accords et désaccords

par Jeffrey-Gaylord Rémaud

Il serait temps que la petite musique et le rythme soient en harmonie ! En effet, d'un côté, tant dans les missives adressées par le Président Macron que dans les déclarations du ministre Blanquer, on ne cesse de parler de la reconnaissance due au travail et à l'engagement des enseignants au quotidien... Evidemment, ces paroles coûtent peu... Car disons-le nettement, la reconnaissance ne saurait se résumer à ces simples déclarations ! La reconnaissance passe par bien des aspects et notamment l'aspect financier ! Il n'y a pas d'amour sans preuves d'amour... Paroles, paroles : tout cela ne coûte rien. Mais personne n'est dupe lorsque l'ensemble des décisions vont à l'inverse de ses effets de manche.

D'un autre côté, dans l'orchestre, il y a aussi le ministre Darmanin... qui lui prend des décisions très concrètes (rétablissement du jour de carence, gel du point d'indice, report des mesures PPCR, hausse de la CSG...). ! Attention donc aux aigus, M. Macron, car la balance a été mal faite et déjà nous saturons !

Mouvement interacadémique

La saisie des vœux se fait sur I-Prof « rubrique SIAM » du 16 novembre à 12 heures au 5 décembre 2017 à 18 heures.

Réunion d'information

Mercredi 22 novembre
de 14 h 30 - 17h

Maison des associations
Rue d'Arcole, Le Mans
Rotonde n°2

Les permanences «Mutations Inter»
à la section départementale.
(29 place d'Alger, Le Mans)

Date	Horaires
Mercredi 15 novembre	15 h - 17 h
Jeudi 16 novembre	15 h - 17 h
Lundi 20 novembre	15 h - 17 h
Mardi 21 novembre	15 h - 18 h 30
Jeudi 23 novembre	15 h - 17 h
Lundi 27 novembre	15 h - 17 h
Mardi 28 novembre	15 h - 17 h
Mercredi 29 novembre	15 h - 17 h

Une brève histoire du SNES Episode 1

par Lionel Quesne

Ce numéro 100 est une occasion de faire le point mais aussi de regarder le chemin parcouru. C'est aussi l'occasion de faire une pause et de revenir sur l'histoire de notre syndicat. Aussi profitons-nous de la circonstance pour entamer une série d'articles consacrés à cette rétrospective. En toute logique ce premier épisode est consacré aux origines.

Le SNES trouve ses origines dans le syndicalisme des lycées d'avant la Seconde Guerre mondiale. Exclue de la loi Waldeck-Rousseau de 1884 qui reconnaît le syndicalisme, les enseignants du secondaire, comme ceux du primaire, se rassemblent après 1901 au sein d'associations professionnelles, dites « amicales ». Elles se transforment en syndicats lorsque le gouvernement issu du Cartel des Gauches ouvre le droit syndical aux fonctionnaires, en 1924. Se créent alors un syndicat des professeurs au sein d'une CGT qui, jusqu'en 1919, fut en France la seule confédération. En 1920 a lieu le congrès de Tours de la SFIO (Section Française de l'Internationale Ouvrière, très lointain ancêtre du PS), événement politique majeur qui n'a pas été sans répercussion sur le monde syndical. S'y opposent ceux qui souhaitent suivre le tout récent exemple révolutionnaire russe pour parvenir au socialisme et ceux qui pensent y arriver par la voie de la réforme. Le congrès se solde par la scission entre les tenants de l'adhésion à la troisième internationale, acceptant ainsi les vingt-et-unes conditions de Lénine (nouveau dirigeant de la Russie soviétique depuis 1917) et ceux qui s'y opposent. Les partisans de l'adhésion, majoritaires, créent la Section Française de l'Internationale Communiste (SFIC). Le congrès de Lille de la CGT, en juillet, évite la scission dans le syndicat qui aurait reproduit celle de la SFIO. Pourtant partisans et opposants à la voie révolutionnaire vers le socialisme y sont au coude à coude. Mais la division est tout de même consommée en décembre. À la suite de l'exclusion de la Fédération des cheminots, les révolutionnaires quittent la CGT, et créent la Confédération générale du travail unitaire (CGTU). Un certain nombre de professeurs rejoignent aussi cette nouvelle confédération. Ils y créent, en 1928, le journal L'Université Syndicaliste. Mais l'essentiel des forces se trouve au sein d'un syndicat autonome des professeurs de lycée et de l'enseignement secondaire féminin qui tolère la double affiliation de ses membres avec les syndicats confédérés...
à suivre